

Liminaire au CTL PRA de Solidaires du 9 juin 2019

Les élus de Solidaires Finances Publiques à la DIS continuerons obstinément à défendre l'ensemble des agents de la direction et nous exigeons :

- l'abrogation de l'ordonnance du 15 avril 2020 qui vole nos congés et ainsi la restitution de tous les jours de congés et ARTT volés
- l'attribution d'une prime à tous les agents de la DIS
- l'augmentation du point d'indice
- la fin des suppressions d'emplois
- le retrait du nouveau réseau de proximité
- le calendrier des formations dans le cadre du basculement
- la priorisation du télétravail sur la base du volontariat sauf pour les agents en difficultés

Nous souhaitons toujours un présentiel minimum dans les Centres Impôt Services qui permet un vrai respect des conditions d'hygiène et de santé des collègues.

Concernant la problématique « garde d'enfant(s) », la situation est actuellement délicate mais le sera encore certainement cet été au vu des difficultés pouvant être rencontrées pour faire garder les jeunes enfants (capacité d'ouverture des centres de loisir). Solidaires Finances Publiques demande à la fois le maintien du principe des ASA mais également une grande souplesse dans la gestion des horaires afin de ne pas pénaliser les agents en leur rendant la vie encore plus difficile.

Après une longue période sans incident particulier, un collègue a été frappé par un choc acoustique en fin de semaine dernière au CIS de Lille. Il est donc urgent que la mise en œuvre des boîtiers Teka soit effectuée dans les plus brefs délais pour tous les agents (sur site ou en télétravail). Nous lui souhaitons une bonne convalescence et qu'il revienne rapidement en pleine forme remplir sa mission de service public.

Concernant ce PRA il nous semble convenable sur l'ensemble des points abordés, mais nous souhaitons que soit privilégié le télétravail et un retour progressif des collègues sur les plateaux. Quels sont les modalités de ce retour que vous avez prévu Madame Génin ?

Merci à vous